ANNEXE .COOP - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .COOP

version n° 1.0 du 7 janvier 2011

En complément des Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .COOP supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de Notre Site Web. Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les Conditions Générales d'enregistrement de noms de domaine, notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi. Vos contrats en cours sont en outre accessibles à l'aide de Vos codes d'accès à l'adresse: http://www.gandi.net/admin/contracts/.

Article .COOP.1. Autorité de tutelle et Registre

.COOP est l'extension dédiée aux coopératives. Le schéma suivant présente les différents intervenants et l'organisation du nommage pour l'extension .COOP:

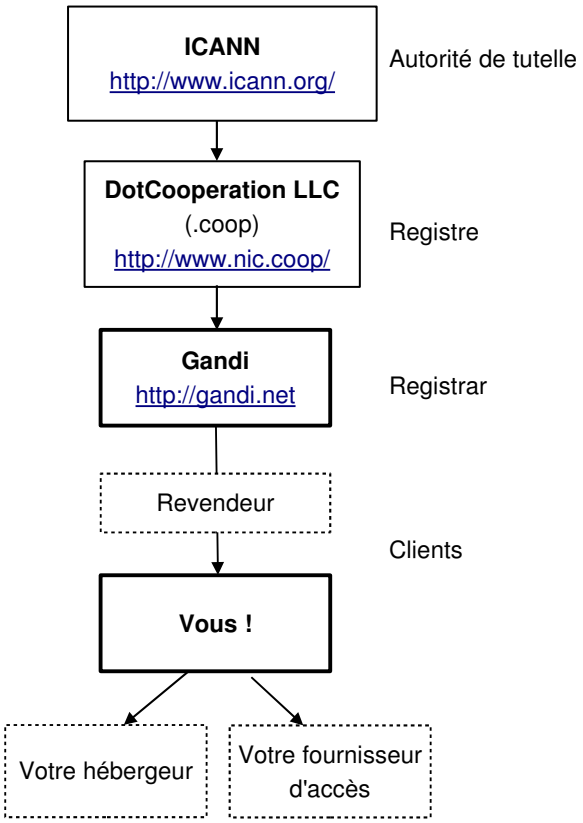

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .COOP.2. Règles et conditions d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .COOP, Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .COOP, définies par l'ICANN et DotCooperation LLC, consultables aux adresses suivantes:

- Contrat d'enregistrement: http://www.nic.coop/files/DCRA
- Politique de traitement des données personnelles: http://www.nic.coop/files/DCPP
- Contrats entre l'ICANN et le Registre: http://www.nic.coop/files/TLDRAA

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient à l'ICANN et au Registre du .COOP. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Article .COOP.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur : http://www.gandi.net/domain/coop/info

Conditions d'éligibilité

Les .COOP sont réservés aux coopératives: http://www.nic.coop/files/DCRA (Attachment A : .COOP Charter).

Une coopérative est une association autonome de personnes réunies volontairement pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au travers d'une entreprise sous la forme d'une copropriété contrôlée démocratiquement.

Sont éligibles à l'enregistrement d'un nom de domaine en .COOP:

- les organisations formées et/ou considérées comme coopératives en vertu de la législation locale applicable;
- les associations composées de coopératives;
- les organisations qui s'engagent aux 7 principes des coopératives: http://www.nic.coop/files/DCRA (Attachment A: .COOP Charter: Principles);
- les organisations contrôlées majoritairement par des coopératives (à au moins 51 %);
- les entités dont les activités sont principalement dédiées aux coopératives;
- les sociétés d'assurance mutuelles qui fonctionnent sur la base d'une coopérative peuvent être éligibles, leur éligibilité est déterminée au cas par cas par le Registre.

Vous pouvez également démontrer, directement au Registre, que Votre utilisation d'un nom de domaine en .COOP ferait avancer

les intérêts des coopératives ou aiderait au développement des coopératives dans le monde. Le Registre examinera Votre demande et pourra Vous autoriser à enregistrer un nom de domaine en .COOP.

Les coopératives en formations sont éligibles à l'enregistrement d'un nom de domaine en .COOP. Cependant, le Registre se réserve le droit de réexaminer leur éligibilité (en général 6 mois après l'enregistrement du nom de domaine) et de détruire le nom de domaine sans pénalité ni remboursement si la coopérative créée ne respecte pas les conditions d'éligibilité.

Pour toute information supplémentaire sur les conditions d'éligibilité, Vous pouvez contacter le Registre: support@nic.coop

Procédure d'enregistrement

Le Registre du .COOP procède à des vérifications d'éligibilité: http://www.nic.coop/files/DCVP

Avant de commander un nom de domaine en .COOP sur Notre site internet, Vous devez obtenir un « CVC » (.COOP Verification Code) qui est une référence indiquant que Vous avez accompli avec succès le processus de vérification d'éligibilité:

- veuillez remplir le formulaire sur le site du Registre du .COOP;
- le Registre Vous enverra un email contenant un lien pour confirmer Votre demande;
- une fois Votre demande confirmée, le Registre Vous enverra un nouvel email Vous indiquant Votre « application ID ».

Une fois Votre éligibilité vérifiée et approuvée, le Registre Vous envoie un email contenant Votre « CVC » à indiquer lors de Votre commande sur Notre site internet.

Si le Registre considère que Vous n'êtes pas éligible à l'enregistrement d'un nom de domaine en .COOP, Vous avez un délai de 30 jours pour faire appel de sa décision.

Si Vous n'êtes plus éligible, le Registre détruira Votre nom de domaine sans pénalité ni remboursement.

Autres conditions

Pour enregistrer un nom de domaine en .COOP, Vous devez également respecter les conditions suivantes:

- la durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans;
- pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**;
- fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre du .COOP peut détruire Votre nom de domaine.

Certains nom de domaine sont réservés ou interdits à l'enregistrement:
FAQ About registration and domain name maintenance.

Ces noms de domaine sont indiqués dans le Whois du Registre selon 3 catégories:

- « Registry and Community Names »: noms de domaine réservés pour le programme « Community Names » ou par le Registre;
- « Brandsafe names »: noms de domaine réservés correspondants à des marques d'organisations non éligibles qui ont demandé au Registre de mettre en réserve ces noms de domaine;
- « ICANN names »: noms de domaine réservés en vertu du contrat entre le Registre et l'ICANN (http://www.icann.org/en/tlds/agreements/coop/appendix-6-11nov08.htm).

Les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets sont interdits.

Article .COOP.4. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur:
https://www.gandi.net/domain/price/detail/coop/

Article .COOP.5. Stockage des données personnelles

En application des contrats ICANN, l'ensemble des données personnelles et techniques associées à l'enregistrement de Votre nom de domaine sont conservées et tenues à la disposition de l'ICANN et de IRON MOUNTAIN (agent désigné par l'ICANN pour la conservation des données), ainsi que les échanges relatifs à tout enregistrement ou modification, pendant toute la durée de l'enregistrement du domaine, ainsi que les trois années suivantes.

L'ensemble de ces informations sont également tenues à la disposition du Registre du .COOP pendant toute la durée de Notre accréditation, ainsi que les trois années suivantes.

Vous acceptez que le Registre du .COOP accède à Vos données personnelles et les rende publiques dans une base de données Whois.

Article .COOP.6. Règlement des litiges

Le Registre du .COOP a adopté plusieurs politiques extrajudiciaires de résolution des litiges:

- Politique de résolution des litiges: http://www.nic.coop/files/DCDDP
- Documentation OMPI: http://www.wipo.int/amc/fr/domains/gtld/coop/index.html

Le Registre du .COOP a adopté la politique de résolution des litiges « UDRP » de l'ICANN pour les noms de domaine en .COOP, à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve. Les textes régissant l'UDRP sont accessibles sur ces adresses:

- Règlements ICANN concernant les litiges: http://www.icann.org/udrp/

- Explications sur l'UDRP: http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm
- Principes Directeurs UDRP: http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm
- Règles d'application: http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm
- Organismes régulateurs: http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm
- Documentation UDRP de l'OMPI: http://www.wipo.int/amc/fr/domains/gtld/udrp/index.html

L'ICANN a édicté des règles supplémentaires spécifiques régissant la résolution des litiges relatifs aux violations des restrictions d'enregistrement, appelées « CEDRP » (Charter Eligibility Dispute Resolution Policy). Le Registre du .COOP a adopté ces règles spécifiques s'agissant des noms de domaine en .COOP (« DCDRP » DotCoop Dispute Resolution Policy), auxquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve:

- Politique CEDRP: http://www.icann.org/en/udrp/cedrp-policy.html
- Règles spécifiques aux noms de domaine en .COOP: http://www.icann.org/en/udrp/cedrp-rules.html#coop
- Organismes régulateurs: http://www.icann.org/udrp/cedrp-providers.html

Article .COOP.7. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que:

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif;
- Votre domaine n'a pas un statut TransferProhibited;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins un mois avant Expiration);
- Votre domaine a été initialement enregistré et/ou transféré depuis plus de 60 jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'Expiration.

Le Trade (transfert avec changement de propriétaire simultané) est possible.

Article .COOP.8. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire n'est pas disponible sur Notre Interface. Si Vous souhaitez changer le propriétaire d'un nom de domaine, veuillez contacter Notre service clients.

Avant d'initier un changement de propriétaire, le nouveau propriétaire doit obtenir un « CVC » indiquant son éligibilité à l'enregistrement d'un .COOP (article 3 Procédure d'enregistrement).

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine en .COOP ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .COOP.9. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Si le domaine n'est pas renouvelé dans ces délais, le Registre le supprimera, et le domaine deviendra disponible à l'enregistrement sur la base du « premier arrivé premier servi ».

PJ: Contrat d'enregistrement du Registre DotCooperation LLC

-fin de l'annexe .COOP-